

**Mediapart a remis sept enregistrements, dont un inédit, à la justice**

5 février 2019 Par [Fabrice Arfi](https://www.mediapart.fr/biographie/fabrice-arfi), [Antton Rouget](https://www.mediapart.fr/biographie/antton-rouget) et [Marine Turchi](https://www.mediapart.fr/biographie/marine-turchi)

Pour protéger ses sources, Mediapart s’est opposé à une perquisition dans l’enquête pour « atteinte à l’intimité de la vie privée » ouverte par le parquet. Nous avons en revanche donné suite à la réquisition formulée par les juges de l’affaire du 1erMai, en remettant sept enregistrements, dont un inédit, dans lequel Benalla et Crase discutent de détruire des preuves.

<https://www.mediapart.fr/journal/france/050219/mediapart-remis-sept-enregistrements-dont-un-inedit-la-justice?utm_source=article_offert&utm_medium=email&utm_campaign=TRANSAC&utm_content=&utm_term=&xtor=EPR-1013-%5Barticle-offert%5D&M_BT=52656453228>

Mediapart répond de ses écrits, y compris devant la justice, mais protège ses sources. C'est la position que nous avons une nouvelle fois défendue, lundi 4 février, en nous retrouvant au carrefour de deux procédures judiciaires antagonistes.

D'un côté, une demande de réquisition des enregistrements diffusés sur [Mediapart](https://www.mediapart.fr/journal/france/310119/affaire-macron-benalla-les-enregistrements-qui-changent-tout) le 31 janvier par les juges d'instruction de l’affaire du 1erMai, visant Alexandre Benalla et Vincent Crase ; demande à laquelle nous avons donné suite.

De l'autre, une tentative de perquisition après l'ouverture, à la suite de notre publication, d'une enquête préliminaire par le parquet de Paris des chefs d'« atteinte à l'intimité de la vie privée » et de « détention illicite d'appareils ou de dispositifs techniques de nature à permettre la réalisation d'interception et de télécommunications ou de conversations ».

Lundi, deux procureurs du parquet de Paris se sont présentés à notre journal, accompagnés de trois policiers, dont un commissaire divisionnaire… de la brigade criminelle.

Si nous avons donné suite à la première demande – dont l’objectif est de documenter en procédure la violation du contrôle judiciaire de MM. Benalla et Crase –, nous nous sommes en revanche formellement opposés à la moindre perquisition dans notre rédaction *(*[*lire notre article*](https://www.mediapart.fr/journal/france/040219/le-parquet-de-paris-tente-de-perquisitionner-mediapart)*)*. La perquisition, par la contrainte ou la surprise, peut permettre de voir et récupérer des documents et informations confidentielles dans cette enquête au cœur du pouvoir mais aussi dans d'autres dossiers en cours.

Alexandre Benalla et Emmanuel Macron lors d'un déplacement dans l'Orne, le 12 avril 2018. © Reuters

Mediapart a ainsi remis lundi à la justice une copie des six enregistrements diffusés dans notre article du 31 janvier. Mais aussi un septième enregistrement, inédit, qui permet de confirmer la date de ces extraits sonores – le 26 juillet 2018. Ce jour-là, Alexandre Benalla et Vincent Crase – l’ancien responsable de la sécurité du parti LREM – se rencontrent à Paris, violant leur contrôle judiciaire, [comme nous l'avons révélé](https://www.mediapart.fr/journal/france/310119/affaire-macron-benalla-les-enregistrements-qui-changent-tout). Durant une longue partie de ce rendez-vous, les deux hommes regardent, en direct, la deuxième audition devant la commission d'enquête d'Alain Gibelin, le directeur de l'ordre public à la préfecture de police de Paris.

Ce septième enregistrement est capital : le tandem Alexandre Benalla-Vincent Crase y discute de détruire des preuves intéressant l’enquête ouverte quelques jours plus tôt sur les violences du 1erMai, mais aussi d’autres enquêtes éventuelles.

Voici l’échange :

– Alexandre Benalla : *« Et on efface tout à chaque fois. T’as effacé tout ce qu’il y avait dans ton téléphone ? »*

– Vincent Crase : *« Bah, tout ce qui concerne Velours* [la société de sécurité sous-traitante du contrat russe – ndlr]*… Bien sûr, bien sûr… Chez les flics, ils ont pas pu regarder mon téléphone parce que je l’éteignais et je le rallumais à chaque fois. Ils n’ont pas mon code, hein. Pis, franchement, les trois flics, les trois flics n’étaient pas contre moi, loin de là même, le major qui a tenu l’enquête me disait que ça le faisait vraiment chier de faire ça. »*

Lors de cette même rencontre, les deux amis se posent aussi la question d’aller faire discrètement le ménage dans les locaux de la République en marche (LREM).

*« Apparemment, y a une perquiz, [à LREM – ndlr] ouais. Bah, toutes mes affaires sont là »*, dit le gendarme Vincent Crase. *« J’essaierais bien d’y aller cette nuit, mais le problème, c’est qu’il y a des flics devant… »*, ajoute-t-il.

Voici l’échange :

D’après nos informations, Benalla et Crase ont songé à continuer d'échanger discrètement, par le biais des pages « brouillons » d’une boîte mail dormante.

Leur contrôle judiciaire, adossé à leur mise en examen dans l’affaire du 1erMai, leur interdisait pourtant de se rencontrer. Pour avoir violé ce contrôle judiciaire, les deux hommes risquent la détention provisoire.

Le 31 janvier, Mediapart [révélait](https://www.mediapart.fr/journal/france/310119/affaire-macron-benalla-les-enregistrements-qui-changent-tout), après une enquête de plusieurs mois, reposant sur une dizaine de sources, un ensemble de documents inédits, dont des extraits sonores, qui jetaient une nouvelle lumière sur les dessous de l’affaire Benalla.

Outre la rencontre du 26 juillet du tandem Benalla-Crase, nous dévoilions que l'ancien conseiller d'Emmanuel Macron s'était personnellement impliqué, y compris dans les montages financiers, alors même qu’il travaillait à l’Élysée, dans le contrat de sécurité avec un oligarque russe proche de Vladimir Poutine, par ailleurs soupçonné de liens avec la mafia.